• 15 : Un « temps » de la conjugaison inexistant ?

Un exemple d'asservissement intellectuel de... grammairiens!

La présentation des... quelques succinctes présentations du système verbal du gujarati, mais aussi, plus tard, d'autres langues indo-aryennes — parce que des métalangues très proches sont utilisées à des fins de rapprochement de groupes humains qui les parlent, alors que des métalangues plus éloignées permettent d'isoler des peuples qui utilisent pourtant des langues objectivement plus proches — n'interdit pas des redites et des reformulations, bien au contraire : ceci peut paraitre gênant ou, au moins inutile à ceux qui possèdent déjà une bonne information en gujarati, mais je ne suis pas de cet avis pour la plupart des autres éventuels lecteurs (certainement rares, mais quand même!). Les textes qui analysent les manuels n'ont pas tous autant besoin de montrer et de remontrer des faits, jusqu'à permettre au lecteur de se reconnaitre dans les spécificités de la morphologie, car les langues décrites sont familières : ce n'est pas du tout le cas ici.

Il n'est pas facile, sans répéter, de fixer la **silhouette des métalangues** – même élémentaires – **utilisées**, généralement en anglais, pour les langues de l'Inde et d'en imaginer les possibles recompositions. D'autant – *je prends ici de l'avance sur les critiques!* – que les formulations et les solutions proposées sont loin d'être cohérentes : la "logique" ne peut être d'aucun secours. L'analyse des métalangues doit prendre en compte la répétition comme un élément fondamental de ... la grammaire!

Ces quelques *lignes* ne reflètent que (très) partiellement la métalangue occidentale ou moderne (d'origine **Grammaire Latine Etendue**) du gujarati: mais elles prétendent contribuer à sa connaissance. Parmi les raisons objectives invoquées, en plus de ce qui devrait être *seul* capable d'entraîner l'adhésion des curieux – *la simple existence* de la langue – on peut rajouter ici le nombre important des locuteurs de cette langue nationale indienne, et au-delà, l'importance immense et décisive de l'Inde au XXI° siècle..

En 1827, sort le premier numéro du <u>Freedom Journal</u>, organe "noir" des Etats-Unis : l'enseignement *moderne* du gujarati commence cette même année, 19 ans avant l'enseignement *correspondant* de l'anglais en Inde, et c'est en 1848 que la **Gujarat Vernacular Society** est créée à Ahmedabad par Alexander Kinloch FORBES (et Kavi Dalpatram Dahyabhai). La G.L.E. s'applique – s'impose – au gujarati depuis cette date. Les destinées académiques du gujarati sont ensuite confiées au **Farbas Gujarati Sabha**, à Bombay.

L'année du Printemps des Révolutions — ou du Printemps des Peuples - est celle de la fin de la guerre anglo-sikh, et le Panjab sera annexé bientôt. Par ailleurs, les Indiens des Cinq Comptoirs deviennent citoyens français : la **Gujarat Vernacular Society** était une **création** — comme il en est toujours dans l'histoire moderne du monde — **politico-linguistique**, et le gujarati devait se trouver une place dans l'univers... politico-linguistique de la G.L.E.

Quelques ouvrages entre autres - si différents sinon contradictoires (si l'on eût réservé ce qualificatif aux seuls modes de présentation) - m'ont apporté des premiers renseignements en gujarati: <u>Learn Gujarati in 30 days</u> de N. S. R. GANATHE, deux **publications** de Babu SUTHAR et son **cours** de gujarati à l'Université de Pennsylvanie, et <u>Colloquial Gujarati</u>, de Jagdish DAVE.

Le gujarati représente déjà - pour la morphologie verbale - une variété assez éloignée du hindi à l'intérieur de l'indo-aryen. Mais, comme en hindi, l'entrée lexicale usuelle est, pour le verbe, l'infinitif, d'où on retranche \mathbf{g} $\mathbf{v}u^{\sim}$ pour obtenir la racine.

Dans <u>Learn Gujarati in 30 days</u> (à mon avis, rapport qualité-prix, un bon manuel, le plus "rustique" et... le moins cher!), le **verbe** fait l'objet d'une présentation expéditive - exposé schématique de points de départ lexicaux, structuraux et, peut-être, sémantiques.

De l'**infinitif** – toujours en $\mathbf{\dot{q}}$ $vu\sim$ - on tire la **racine** en ôtant le suffixe et cette forme nue sert comme **impératif** singulier

- 2 -

¹ N. S. R. GANATHE, <u>Learn Gujarati in 30 days</u>; Babu SUTHAR; Jagdish DAVE, <u>Colloquial Gujarati</u>,

Et, en quelques pages, après quelques phrases d'exemples qui supposent d'autres "règles" : l'infinitif pluriel a pour marque $\frac{1}{2}$ —o ($\frac{1}{2}$), et deux suffixes postposés à —o : $\frac{1}{2}$ —je et $\frac{1}{2}$ —jo marquent la politesse.

Immédiatement après commence d'abord une présentation isolée des verbes **auxiliaires** સહાયકારક ક્રિયાપદો *sahaayakaarak kriyaapado*, au présent, futur et passé.

 ϑ est copule, ainsi que l'indiquent les exemples, donnés immédiatement à la suite du paradigme :

હું માસ્તર છું hu~ maastar c^hu~ je suis enseignant મોદન નિશાળમાં છે mohan ni∫aalmaa~ c^he Mohan est à l'école ... તમે કેમ છે ? tame kem c^he ? ... comment vas-tu?

Le verbe $\[\hat{\mathcal{S}} \hat{\mathcal{G}} \]$ ho-vu~ qui signifie **1. to be. 2. to take place,** fournit l'auxiliaire-copule $\[\hat{\mathcal{S}} \hat{\mathcal{G}} \]$ haje au futur, et la forme du passé correspondante est $\[\hat{\mathcal{S}} \hat{\mathcal{G}} \]$ hatu~ . ²

હું કાલે સ્ર્તમં હતો hu~ kaale suuratmaa~ hato j'étais à S. hier અમે બડોદરામાં હઈશું ame vadodraamaa~ ha'iiʃu~ nous serons à B.

² Ne sont pas copules, ici, ni auxiliaires, *mais c'est utile à noter* pour d'autres formes d'indo-aryen (à comparer ultérieurement) : થવું thavu~ et રહેવું rahevu~ થવું thavu~ signifie 1. to be. 2. to happen 3. to occur comme dans વખત પૂરો થયો vakhat puro thavo c'était le/au temps.

et રહેવું rahevu~ traduit par 1. to live, 2. to dwell. 3. to reside donné aussi comme exemple, à la même page du **Past tense.**

આપણે મુંબઈમાં રહ્યા aapղe mu~ba'iima~ rahyaa nous étions (habitions) tous B.

Un tableau rassemble ces formes:

Singular		Plural		
	Prese	ent Tense		
<i>ું</i> છું	hu~ c ^h u~	અમે છીએ	ame c ^h iiae	
ું છું તું છે	tu∼ c ^h e	તમે છો	tame c ^h o	
તે છે	te c ^h e	તેઓ છે	te'o c ^h e	
	Futu	re Tense		
હું હઈશ	hu~ haii∫	અમે હઈશું	ame haii∫u~	
તું હઈશ	tu~ haii∫	તમે હ્યો	tame ha∫o	
તે હશે	te ha∫e	તેઓ હ્યો	teo ha∫e	
	Mascu	line Gender		
દં દ્રતો	hu∼ hato,	અમે હતા	ame hataa,	
હું હતો તું હતો	tu~ hato	તમે હતા	tame hataa,	
તુ હતા તે હતો	te hato	તેઓ હતાં	te'o hataa~	
		(('-'(('-'(('-('('		
	Femin	ine Gender		
<i>હું હ</i> તી	hu~ hatii	અમે હતી	ame hatii	
હું હતી તું હતી	tu~ hatii te hatii	તમે હતી	tame hatii	
તે હતી	i o naui	તેઓ હતી	te'o hatii	
		1	1	
	Neute	er Gender		
તે હતું	te hatu~	તેઓ હતાં	te'o hataa~	

Comme il est visible, les grandes subdivisions du tableau de conjugaison n'opposent le genre (m./f./n.) qu 'au **seul temps passé**, et un examen des désinences montrent qu'elles **ne** varient **pas, alors,** de pair avec les indices de personne (alias *pronoms personnels*) "à gauche" : ce sont des désinences d'**adjectifs!**

	masculin	féminin	neutre
singulier	-0	-ii	-u~
pluriel	-aa	-ii	-aa~

Une page est consacrée, ensuite, au **Present Tense** QAHA SION vartaman kaal, puis deux pages au **Past Tense** (une pour les **verbes intransitifs**, l'autre pour les **verbes intransitifs**), puis une page au **Future Tense** (une pour les sintransitifs), puis une page au **Future Tense** (une pour les sintransitifs), puis une page au **Future Tense** (une pour les sintransitifs), puis une page au **Future Tense** (une pour les sintransitifs), l'autre pour les au moment de présenter l'auxiliaire, on se "débarrassait" du présent et du futur... avant d'exposer le passé: ici la présentation du passé est au deuxième moment, comme s'il fallait la "faire passer" entre les autres, subrepticement.

Le verbe au **Present Tense** est fléchi en **conjugaison** (*indices de personne "à gauche", couplés à des désinences personnelles à droite*).

	sing	singulier		pluriel	
1° personne	\mathfrak{S}	-u~	ઈએં	-iie	
2° personne	એ	-е	ઓ	-0	
3° personne	એ	-е	એ	-e	

Il en est de même pour le **Future Tense** (avec -Ձ -∫)

	singulier		pluriel	
1° personne	ઈશ	-ii-∫	ર્યું	-∫-u~
2° personne	ઈગ્રા, શે	-ii-ʃ /-ʃ-e	ઓ	-ʃ-o
3° personne	ગ્રો	-∫-e	શે	-∫-e

Soulignons que, comme on le remarque à la 2° personne, ce n'est pas la **forme** qui détermine la métalangue... **mais** bien l'inverse! La "deuxième

personne" porte deux i.p. possibles "à droite": soit celui de la première, soit celui de la troisième. ³ Mais c'est la *personne-à-qui-on-parle* qui sert de support à la dénomination des formes! ⁴

Quant au verbe (non auxiliaire) au **Past Tense**, il est fléchi **en adjectif** (suffixes de genre et de nombre) et l'"accord" (avec un nom ou un pronom) est exposé ainsi :

- pour les **verbes intransitifs**: seule une description morphologique sommaire des variations (-yo, pl: -yaa, -ii (féminin), -u~ (neutre)) et un "avertissement" (en 4ème point: *It does not change according to its person*);
- pour les **verbes transitifs**, les notes sont toutes consacrées à l'impact "syntaxique" de la transitivité :
 - 1) le sujet d'un verbe transitif au **Past Tense** est suivi de la postposition -e; cette postposition est dénommée **instrumental** parmi les cas;
 - 2) un verbe transitif au **Past Tense** s'accorde en genre et en nombre avec le **complément d'objet**,⁵ et non avec le sujet ;
 - 3) au **Past Tense**, un verbe transitif sans objet est au neutre.⁶

Il s'agit d'une **aberration explicative**, due à la préexcellence supposée d'une variété de la **grammaire** (anglaise ici) **latine étendue**. Enfonçons le clou, il s'agit d'un temps $\mathbf{Q}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ (Tense) $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$ $\mathbf{S}_{\mathbf{n}}$

⁴ Il faudrait, encore, revenir sur ces sottises prétendument linguistiques, qui de Quand dire c'est faire aux textes de Culioli et suiveurs, polluent et font régresser la linguistique!

³ Conjuguerions-nous, en français : 1° *je suis servi*, 2° *tu es servi*, *Madame est servi*e, 3° *il est servi*?

⁵ - de la phrase correspondante au présent ou au futur : c'est ce qu'il faut ajouter aux explications fournies dans les ouvrages!

⁶ Dus à l'exigüité des espaces explicatifs... des "points" de morphologie sont gardés dans le flou : -y- (dans -yo, -yaa, -ii...) ou sont escamotés : suffixes du féminin pluriel -identiques au singulier ici, identiques au pluriel neutre chez Jagdish DAVE; les 1°, 2°, personnes du singulier et la 1° du pluriel en *ho*- (au lieu de *ha*-) de l'auxiliaire, toujours chez DAVE.

Et déjà, l'asservissement à une représentation - considérée comme "naturelle" et donc supralinguistique - des formes verbales : présent, passé, futur ... ⁷ La présentation du passé ﴿ () est, en fait, séparé en deux parties, l'une consacrée aux verbes intransitifs, l'autres aux transitifs : en fait, une présentation aberrante rendue nécessaire par l'intégration du passé dans la conjugaison! ⁸ Ici encore, le passé ne fait pas partie de la conjugaison : c'est une forme "déclinée" et sa représentation ne peut être autre que celle d'un adjectif. Le passé n'est pas un temps (ou tiroir verbal) de la conjugaison dans la langue gujarati.

Syntaxiquement, l'accord avec le sujet n'existe que pour les verbes transitifs ; pour les intransitifs, le verbe s'accorde avec le complément d'objet : disons plus simplement que l'accord est celui du verbe avec le nom au nominatif, et que ce nom (au nominatif) peut être traduit par le complément d'objet en anglais ou en français – ce qui ne fait pas de lui un complément d'objet en goujarati! 9

L'explication par l'**ergatif**, *tarte-à-la crème de la linguistique* n'apporte rien: mais, bien davantage, introduit une forme syntaxique dépendant de l'analyse en terme de *verbe* de ces formes **nominales** : raison supplémentaire de montrer (et de remontrer) ce qu'est – en réalité – le "passé" en gujarati (et dans bien d'autres langues!)

Et bien, ce déni d'évidence n'est pas isolable dans cette (ou cette autre grammaire) mais dans toutes, et dans leur principe même. Le « problème » est que nous attribuons tout à n'importe quoi, au hasard de visions illuminatrices, mais incontrôlées. Je voudrais introduire ici un texte qui repousse encore un peu nos... incertitudes, et qui, de surcroit, a été combattu par un article célèbre de Benveniste (d'ailleurs, lui-même, pas absolument convainquant !¹⁰)

10

⁷ ou passé, présent, futur, voire futur, présent, passé, pour suivre les pseudo évidences guillaumiennes.

⁸ Qui lit une grammaire du russe est confronté à semblable aporie.

⁹ Le sujet de la phrase traduite est à l'instrumental (suffixe-particule **-e**).

Ex: રમેશે એક ચોપડી માગી rame∫e ek copdii maagii Ramesh demandait/demanda/a demandé une roupie; en traduction calque : par R. une roupie demandée

Ce fragment est tiré de *Verbet og nominalsætningen (Le verbe est la phrase nominale*, de Louis Hjelmslev) publié en 1948.

- 1.1. Notre théorie s'écarte sur deux points essentiels de la doctrine classique. D'une part, nous nions le caractère verbal des morphèmes de conjugaison, et nous considérons ces morphèmes comme caractérisant non le verbe, mais la proposition entière. D'autre part, nous reconnaissons la présence de tels morphèmes même dans la phrase nominale pure, qui par conséquent ne peut pas être considérée comme dépourvue d'éléments «verbaux», si on prend ce terme dans le sens classique.
- 1.2. Pour confronter ces points de vue avec la doctrine classique, il sera utile de rappeler brièvement celle-ci, non en la reproduisant, mais en la ramenant à une formule. Reproduire les théories des auteurs servirait à faire voir plutôt les nuances qui les séparent que l'idée qui leur est commune; ce serait faire œuvre inutile pour notre but. Ce qui est utile, et ce qu'il faut pour pouvoir évaluer la grammaire classique du point de vue moderne, c'est de chercher en quelle mesure les doctrines qu'elle énonce permettent une formulation valable en linguistique générale, ou (en usant d'un terme saussurien) panchronique. En cherchant une telle formule, il faut cependant prendre garde de ne pas compromettre la doctrine classique, qui est née de la considération de quelques langues (le grec et le latin d'abord, l'indo-européen ensuite), donc «idiochronique», mais qui n'est soutenable à la longue qu'à condition de pouvoir devenir panchronique.

Je le propose aujourd'hui à votre attention : si une « phrase nominale » contient (et comment le montre-t-on ?) des morphèmes de conjugaison, peut-on encore réserver un statut particulier au « verbe » ? Et de très nombreuses autres questions à la suite...